Parc national des Ecrins

Conseil d'administration du 9 juillet 2018

Résolution n° 2018/ 17 – CA

Approbation de la convention de mécénat avec Valécrin

Le Conseil d'administration,

vu le rapport présenté par le directeur et le projet de convention au titre de l'année 2018,

autorise le directeur à signer la convention de mécénat visée ci-dessus avec le Groupe OGEU dans le cadre de la marque VALECRIN.

Le président du Conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Pierre COMMENVILLE

Parc national des Ecrins
Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr